ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

inspection du travail

Question écrite n° 11118

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation du corps des contrôleurs du travail qui assument avec les inspecteurs du travail une mission importante pour l'ordre social. Depuis 1985, ce corps est en attente d'une revalorisation et en attente d'une nouvelle grille. Cette dernière constituerait un début de reconnaissance pour des fonctionnaires qui ont fait preuve de courage et de sens du service public notamment dans les problèmes d'emplois et de conditions de travail des salariés. Elle lui demande par conséquent les mesures qu'il entend prendre pour mettre en place une nouvelle grille de rémunération et tenir compte de l'importance des missions confiées aux contrôleurs de travail.

Données clés

Auteur : Mme Bérengère Poletti
Circonscription : Ardennes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11118
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 430